

Leg 8^e paguete 2^e

7 711
~~108~~

CC

M É M O I R E

SUR LA NÉCESSITÉ

DE TRANSFÉRER ET RECONSTRUIRE

L'HÔTEL-DIEU DE PARIS,

S U I V I

D'UN PROJET DE TRANSLATION DE CET HÔPITAL,
*proposé par le Sieur POYET, Architecte & Contrôleur
des Bâtimens de la Ville.*

1785.



UVA. BHSC. LEG.08-2 n°0711

128

M. E. M. O. I. R. E.

sur la nécessité

de transférer et reconstruire

l'hôtel-Dieu de Paris

en l'année

en l'année de translation de cet hôpital
proposé par le Sieur POYET, Architecte de Conscience
des Bâtimens de la Ville.

1702



MÉMOIRE

*Sur la nécessité de transférer & de reconstruire
l'Hôtel-Dieu de Paris.*

ON a beaucoup agité la question, si les Hôpitaux étoient nécessaires; &, parmi les assertions diverses auxquelles cette question a donné naissance, on est allé jusqu'à dire qu'ils étoient la preuve d'une mauvaise administration... Mais les maux attachés à l'humanité sont plus anciens que les Gouvernemens; sans ces maux même, les Gouvernemens seroient inutiles. Leur devoir ne peut donc être de les prévenir, mais de les secourir; &, s'il est d'autres maux attachés à la civilisation que l'état de nature eût ignorés, il suffit pour se consoler de cette idée, d'observer qu'ils peuvent trouver leur remède dans la même cause qui les fit naître.

L'un des plus funestes, mais des plus inévitables effets de la civilisation, sur-tout dans les grands Empires, est ce renversement des propriétés qui, en accumulant les dons de la fortune sur quelques classes privilégiées, réduit les classes inférieures à un dépouillement total, & leur enlève jusqu'au premier droit de la nature, celui de posséder un sol pour se

A



reposer, & un champ pour se nourrir. Il est des loix pour protéger les propriétés; il en est même pour assurer le salaire de celui qui n'a que son travail pour soutien de son existence. Mais une maladie ou un accident peuvent enlever à cet infortuné l'unique ressource qui lui reste, & dans cette extrémité, le Gouvernement seul peut & doit lui rendre tout ce qu'il a perdu. Ces vérités ont fondé les Hôpitaux, & doivent en prouver la nécessité: mais, fussent-elles susceptibles de discussion, il en est une au moins qui ne peut être contestée; c'est que les Hôpitaux une fois établis doivent remplir leur objet, c'est-à-dire, être suffisans, commodes & salubres.

L'Hôtel-Dieu de Paris n'a aucune de ces trois qualités essentielles; &, si quelque chose a droit de surprendre, c'est que l'un des Hôpitaux de l'Europe qui ait le plus coûté d'efforts & de dépenses, soit peut-être celui de tous qui est le plus éloigné de ce qu'il devroit être. L'époque de sa fondation remonte au premier âge de la Monarchie, & l'intérêt qu'il est fait pour inspirer s'est soutenu dans tous les temps. Depuis plus de dix siècles nos Rois & une foule de Bienfaiteurs n'ont cessé de contribuer à l'enrichir; les regnes les plus illustres de notre Histoire ont presque tous été signalés par des secours prodigués à cet Hôpital. Les mesures les plus sages ont été prises pour assurer sa régie sur les meilleurs fondemens. Son administration est composée de ce qu'il y a de plus respectable & de plus distingué par le rang & par les qualités personnelles. Tout y appelle & y inspire la confiance, & cependant les maux qu'on éprouve à l'Hôtel-Dieu sont infinis. A quoi peut tenir ce contraste? à une cause unique & réelle, indépendante de toutes les mesures intérieures, faite même pour les rendre routes inutiles, à l'emplacement actuel de cet Hôpital. Cette

cause a déjà été indiquée plus d'une fois, mais elle n'a peut-être pas été encore assez prouvée. De nouvelles recherches peuvent la rendre plus sensible; de nouveaux efforts peuvent en faire apprécier davantage l'importance. Nous osons les hasarder, & l'amour des hommes nous y encourage. Nous savons combien il est difficile au pouvoir même de faire tout le bien qu'il veut faire. Nous savons que l'empire des circonstances s'étend à tout, & se joue souvent des mesures les plus sages & des tentatives les mieux dirigées. Le desir, les lumieres & la puissance ne font rien sans le moment, & ce mot de *moment* appliqué aux projets les plus utiles & les plus souhaités, présente un sens aussi obscur, aussi indéfinissable que celui de *bonheur*. Mais si les plus foibles, si les plus insensibles causes peuvent arrêter les plus belles opérations, on voit tout aussi souvent les plus puissans obstacles céder à des moyens dont tout sembloit annoncer l'insuffisance. Cette considération nous est doublement avantageuse. Elle nous anime sans nous exposer aux illusions de l'amour-propre. Le sort des Pauvres à l'Hôtel-Dieu peut ne dépendre que d'un moment à saisir. Ce moment n'attend peut-être pour se décider qu'une dernière secousse; & qui fait si l'effort que nous risquons ne la déterminera pas?

L'Hôtel-Dieu de Paris est composé d'une vingtaine de Salles tant grandes que petites, & ces Salles en tout ne contiennent pas 1200 lits (1). Dans ces Salles sont comprises les additions déjà faites & actuellement terminées; nous ne pou-

Etat actuel de
l'Hôtel-Dieu de
Paris.

(1) Ils montent à 1067, non compris une Salle seule, celle des femmes en couches, où nous n'avons pu entrer, & que l'on ne peut évaluer à plus de 100 ou 120

lits. La Salle S. Charles qui est au-dessous n'en contient que 110 sur quatre files & très-serrés.

vons encore parler de celles qui ne sont que commencées ou projetées.

Le nombre le plus foible des malades y est de 2 à 3000 par jour. L'ordinaire est de 3 à 4000 ; souvent il y en a 4 ou 5000, & on y en a vu jusqu'à 6 ou 7000 dans des temps d'épidémies. En s'en tenant au nombre ordinaire, il est clair que les malades doivent y être couchés, toute compensation faite, à raison de 3 par lit ; & c'est ce dont nous nous sommes rendu compte le 15 Mars dernier. Nous y avons vu très-fréquemment des lits qui en contenoient 3 & 4. Nous en avons compté 5 & 6 dans plusieurs ; enforte que nous sommes en état d'affurer qu'il y avoit ce jour-là près de 4000 malades dans les 11 ou 1200 lits de l'Hôtel-Dieu.

Cet inconvénient peut frapper, mais il n'est pas le seul. Le besoin pressant d'augmenter le nombre des lits a fait oublier qu'il pouvoit être aussi dangereux de les serrer que d'y coucher plusieurs malades ensemble. L'insuffisance du local a forcé à en mettre jusqu'à quatre files dans une même salle ; à les joindre immédiatement bout à bout & côte à côte ; à les presser comme dans un garde-meuble, à les entasser en un mot comme les malades eux-mêmes, au point en un mot que, parvint-on à les y coucher seuls, au contact immédiat près, ils ne feroient pas mieux qu'auparavant.

D'autres inconvéniens résultent de la disposition réciproque des salles. Placées sur les deux bords de la rivière dans un terrain étroit, allongé & borné de toutes parts par des rues étroites ou par des murs mitoyens, ces salles sont pressées de manière à former des corps de logis doubles, triples, quadruples même. Dans cet état on n'a pu les aérer que par des jours rares & inégalement espacés. Se surmarchant les unes les au-

tres, fans dessertes ni communications indépendantes, fans cours ni espaces vuides propres à renouveler l'air & à en faciliter la circulation; allongées à l'excès & au point qu'il n'est pas de courant d'air assez puissant pour en balayer l'étendue, ces salles forment une espece de labyrinthe où tous les départemens s'accumulent & se confondent, & où le service se complique nécessairement au point d'être fans cesse sujet à s'égarer.

D'après la disposition de cet Hôpital, il n'est pas jusqu'au voisinage de la riviere qui n'ajoute à son insalubrité. Cette riviere le coupe en deux parties; dès-lors le courant d'air qu'elle peut produire ne fait que glisser le long des deux surfaces qu'elle baigne, & ne contribue qu'à repousser au-dedans & à y concentrer encore plus l'air épais & corrompu qui s'y reproduit fans cesse, & auquel les autres faces trop encombrées ne présentent aucune issue. De plus, le besoin des communications a fait établir deux ponts. Celui de s'aggrandir a fait élever des Salles sur l'un des deux; sur le Pont-aux-doubles. Ces constructions brisent l'atmosphère, en amortissent l'activité; & il se trouve au fond de cette espece de cul-de-sac dans un état de stagnation que l'humidité rend plus dangereux encore. Cet emplacement d'ailleurs est disposé de maniere que le peu de plein air dont il jouit, ne peut y arriver que du côté du couchant, la plus malsaine de toutes les expositions; enforte que tout semble se réunir pour le rendre le plus insalubre possible & le moins propre dès-lors à recevoir un Hôpital.

Sur cet exposé seul, il est facile de concevoir l'état intérieur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Nous ne chercherons point à le peindre. Les couleurs les plus vraies sembleroient exagé-

rées, & nous aimons mieux nous en rapporter à l'imagination de nos Lecteurs, ou au témoignage de ceux qui comme nous n'ont pas craint pour s'en rendre compte de braver les plus dégoûtantes sensations. On fait de combien de maux le défaut d'air peut être cause par-tout ailleurs que dans des infirmeries publiques. L'air le plus pur ne tarde pas à se corrompre dans un espace étroit par la seule respiration de l'homme le mieux portant. Les appartemens les plus vastes & les mieux tenus contractent bientôt une odeur mal saine & infecte lorsqu'on néglige de les ouvrir. Mille observations de ce genre ont attiré l'attention du Gouvernement sur les prisons, & le public n'a pas vu sans attendrissement les mesures que l'humanité a dictées pour les rendre plus salubres. Et cependant le sort de ceux qui y sont détenus peut être regardé comme mérité. Aux yeux d'une justice sévère, ils semblent avoir perdu leurs droits naturels à la compassion de leurs semblables. Ce que l'on a cru leur devoir, ne le fera-t-on pas pour des infortunés plus intéressans encore? La misere doit-elle être punie comme le crime, plus même que le crime? Car si le défaut d'air & de place dans les prisons suffit pour y produire des épidémies, de combien de maux plus grands encore cet inconvénient ne fera-t-il pas la source dans un lieu où il se trouve combiné avec toutes les causes propres à en aggraver, à en compliquer, à en multiplier les effets, avec le contact immédiat & contagieux de maux divers rassemblés dans le même lit, avec l'odeur des plaies & des remèdes, avec les exhalaisons des maladies putrides, avec l'infection que la malpropreté inséparable de la plûpart des infirmités ne peut manquer de répandre, & que la sensibilité d'organes, exaltée dans l'état de souffrance, doit rendre bien plus funeste?

Il est tout aussi facile d'imaginer à quel point toutes ces causes réunies doivent troubler les soins de l'art, & contrarier les efforts des gens de service à l'Hôtel-Dieu dans le traitement des maladies. Ces efforts sont inconcevables ; les mesures de police établies par l'Administration sont admirables ; le détail immense & compliqué de cette Maison donne une peine prodigieuse : mais ces efforts, ces mesures, ces peines luttent infructueusement contre la foule de maux qui y sont accumulés. L'ordre même, si nécessaire dans les établissemens de ce genre, ne peut s'y maintenir. L'affluence continuelle & toujours imprévue des nouveaux hôtes qui arrivent de momens en momens à cet Hôpital, y dérange à chaque instant les précautions prises pour la répartition des diverses especes de maux. Veut-on les rétablir dans un moment de relâche apparent ou passager ? Des déplacemens multipliés désolent les malades, tourmentent leur imagination déjà trop allarmée, & les exposent à changer cinq à six fois de lit avant d'arriver dans celui où on les laissera. Quand ces déplacemens n'occasionneroient que des méprises dans le service & dans l'administration des remèdes, les suites en seroient assez sérieuses ; & ces méprises sont inévitables, elles arrivent tous les jours, & s'il étoit nécessaire, les exemples s'en offriroient de toutes parts.

Ces faits ne sont que trop propres à expliquer, à justifier même l'idée générale que le peuple s'est formée de l'Hôtel-Dieu. Loin qu'il l'envisage comme un lieu de secours & de consolation, la nécessité de s'y réfugier passe à ses yeux pour le plus grand de tous les maux. Parmi les malheureux qui l'habitent, il en est une foule que le désespoir ou la violence y ont poussés. D'autres, plus calmes en apparence, sont venus

Préjugé répandu dans le peuple contre cet Hôpital.

y attendre la fin de leurs peines avec cette tranquillité que peut éprouver à la vue du tombeau celui que l'excès de l'infortune a dégoûté de la vie. Beaucoup préfèrent au malheur d'y rester le danger d'en sortir à demi-guérís ; & parmi ceux mêmes à qui la santé qu'ils y ont retrouvée une fois pourroit inspirer quelque confiance , il en est peu qu'une rechûte détermine à y rentrer. Mais combien d'infortunés , victimes d'un préjugé funeste , & d'une imagination trop sensible , aiment mieux périr chez eux faute de secours , que d'aller braver à cet Hôpital une mort qu'ils se croiroient sûrs d'y trouver ! Leur sort ne fait malheureusement verser que des larmes obscures , & leur infortune ignorée n'a pas même l'avantage d'exciter la sensibilité publique. Cette classe de Pauvres n'entre point dans les calculs ; on l'oublie , & c'est peut-être celle de toutes qui a le plus de droits à la compassion ; c'est celle du moins dont les maux une fois dévoilés peuvent servir le plus à prouver la nécessité de rendre l'Hôtel-Dieu suffisant.

Il est affreux , sans doute , que ce préjugé se soit établi dans le peuple contre l'Hôpital destiné à lui servir d'asyle ; mais il existe , & exagéré ou non , il faut le détruire. Il le faut , & qui le croiroit ? Dans une Ville policée , au milieu d'une Nation aimable & sensible , dans un siècle de bienfaisance , de lumières & de raison , il est des gens qui osent en douter. Ce préjugé , disent-ils , a ses avantages. Il n'est pas nécessaire qu'on soit trop bien dans un Hôpital. Si l'on étoit mieux à celui-ci , tout le monde y voudroit venir , & il deviendroit encore plus insuffisant. Mais le mal qu'on y éprouve ne tient qu'à cette insuffisance , & il est absurde de dire qu'il deviendra plus insuffisant lorsqu'on aura fait ce qu'il faut pour qu'il ne le soit

soit plus. Peut-il d'ailleurs le devenir plus qu'il ne l'est ? Les malheureux qui y croupissent à quatre par lit auroient-ils à se féliciter de n'y être pas tout-à-fait étouffés ? Tandis que les autres Hôpitaux ne perdent qu'un huitième de leurs malades , l'Hôtel-Dieu de Paris perd le quart des siens. Il en reçoit 20 à 30 mille par an. Est-il humain de sacrifier annuellement & gratuitement 3 ou 4 mille victimes au besoin prétendu de ne pas être trop bien dans cet Hôpital ? On ne conteste pas ce calcul effrayant , car on l'explique. Il n'est pas étonnant , dit-on , qu'il meure tant de monde à l'Hôtel-Dieu ; on n'y vient que pour y mourir. Autant dès-lors vaudroit un cimetière , il coûteroit moins & rendroit le même office. Qu'on l'améliore , à la bonne-heure , disent quelques autres personnes , mais il y faudra toujours des salles ou plusieurs pauvres soient couchés dans le même lit. Le mal-aise & les mauvais traitemens sont le seul moyen que l'on ait de dégoûter un tas de vagabonds que le besoin d'abri fait venir l'hiver à l'Hôtel-Dieu sans être malades , & qu'il faut recevoir parce que les Statuts de cette Maison défendent d'y refuser personne. Si cela étoit , la différence seroit énorme entre les listes d'hiver & les listes d'été , & il est de fait qu'elle n'est que très-précisément en raison de l'insalubrité , des dangers & des calamités attachés à l'hiver. A qui d'ailleurs pourroit-on persuader que le Statut respectable de ne refuser personne à l'Hôtel-Dieu s'étend à ceux mêmes qui ne sont pas malades ? A qui fera-t-on croire que la sage & vigilante Administration qui gouverne cet Hôpital , & pour qui , dans un local pareil , le premier des besoins est de les restreindre , en néglige la police intérieure au point de n'avoir pas de moyens à la porte de vérifier les prétextes qu'on donne pour y être

B

reçu, & de repousser ceux qui viendroient usurper sans titre des secours réservés à l'humanité souffrante ?

Alléguer des raisons pareilles, c'est se jouer de la vie des hommes ; les répéter avec complaisance & sans rougir, prendre en les répétant le ton de la persuasion, celui même de cette sensibilité de mode que les cœurs les plus durs savent maintenant emprunter, est un raffinement de cruauté ou un excès d'aveuglement également inexcusables. O vous, qui avez osé faire ces objections, vous qui ne sentez la vie que par ses plaisirs, & qui ne pouvez l'apprécier comme ceux qui n'ont d'autre bien qu'elle ! Vous qui regardez cette foule de Citoyens laborieux dont les fatigues font éclore vos innombrables jouissances, comme une denrée dont on puisse étendre ou restreindre la consommation par des spéculations arbitraires ; à qui les maux des pauvres sont à ce point étrangers, qui ne les connoissez que par oui-dire, & qui semblez craindre qu'on n'aille quelque jour par partie de plaisir à l'Hôtel-Dieu ; rassurez-vous, la mode n'en viendra pas. Le meilleur des Hôpitaux possibles ne vaudra jamais vos Médecins complaisans, vos valets attentifs, vos lits si soigneusement préparés. Quelque vaste, quelque commode, quelque salubre que devienne celui de la Capitale, soyez tranquilles ; il n'y aura jamais que les Pauvres qui se soucieront d'y aller. Cessez donc de troubler par vos objections frivoles une réforme qu'ils implorent. L'Administration de l'Hôtel-Dieu gémit du préjugé funeste qui en écarte une foule d'infortunés. Elle redouble d'efforts pour le détruire, elle sollicite, elle obtient du Gouvernement des secours pour combattre les maux qui l'ont fait naître, & moins instruits qu'elle de l'étendue de ces maux, vous craignez de vous joindre aux âmes compatissantes qui applaudif-

sent à son zèle. Qu'y a-t-il entre vous & les Pauvres ? Laissez leur sort se décider sans vous ; le tourbillon de vos plaisirs vous attend ; allez vous y replonger, & dérobez-vous au reproche de barbarie dont la voix de l'humanité peut vous couvrir.

L'Hôtel-Dieu de Paris a donc le plus grand besoin d'être amélioré, & heureusement pour les Pauvres, le Gouvernement & l'Administration sont également éloignés d'en douter. Mais les mesures prises jusqu'ici pour y parvenir sont-elles bien dirigées ? Réussira-t-on par ces mesures à rendre cet Hôpital suffisant, commode & salubre ? C'est ce qu'il s'agit d'examiner.

Fondé d'abord pour une Ville alors à peine égale à nos bourgades, situé dans son origine en plein air & à la circonférence de cette Ville au centre de laquelle il se trouve à présent, l'Hôtel-Dieu a éprouvé plus d'une fois le besoin d'être agrandi. Mais, bornés depuis long-tems par les quartiers qui se sont élevés autour de son enceinte, ces accroissemens n'ont pu être en proportion exacte avec celui de la Capitale ; depuis plus de trois siècles cette proportion est détruite, & malgré les agrandissemens successifs faits sous Henri IV, sous Louis XIV & sous Louis XV, l'Hôtel-Dieu est devenu de plus en plus insuffisant. Tout récemment encore il s'en est fait de nouveaux ; une multitude d'établissemens de bienfaisance s'est formée, des Hospices se sont élevés ; & tant d'efforts, loin de soulager cet Hôpital, n'ont pas même fait éprouver de variation à l'allarmante proportion qui s'y trouve entre le nombre des lits & celui des malades. Depuis long-tems elle est dans le rapport de 1 à 4. L'effervescence malheureusement inutile que produisit en 1772 l'incendie qui en consuma une partie considérable donna lieu de constater encore ce fait inquiétant ; & , en dépit des tentatives faites depuis cette

Impossibilité de tirer parti de l'emplacement actuel.

B 2

terrible époque, l'état des choses est absolument le même. A quelques causes qu'il faille attribuer l'inutilité de tant de mesures, qu'elle tienne à l'addition des quartiers nouveaux dont Paris s'accroît tous les jours; qu'elle tienne à une distribution de plus en plus inégale dans les fortunes, aux progrès du luxe qui, en dépouillant insensiblement les classes inférieures de la société, augmentent le nombre des pauvres, cette inutilité n'en est pas moins réelle, & si l'on compare les efforts déjà faits avec ceux de même genre que l'on pourroit faire encore, il fera facile de s'appercevoir qu'on ne peut les continuer sans s'engager dans une lutte interminable & absolument infructueuse.

En effet, que doit-on faire pour améliorer l'Hôtel-Dieu? La première loi à s'imposer est de le rendre suffisant. Attacher à ce mot de *suffisant* toute l'étendue qu'il présente à l'esprit; y comprendre des dégagemens, des espaces vuides, des cours, des isolements extérieurs & intérieurs, des commodités pour le service, & en un mot, tous les avantages essentiels auxquels on est forcé de renoncer à l'Hôtel-Dieu, seroit trop exiger à la fois. Supposons pour le moment qu'il faille s'en tenir dans cet Hôpital à rendre le nombre des lits égal à celui des malades, & voyons s'il est possible d'y parvenir.

Le nombre le plus ordinaire des malades à l'Hôtel-Dieu est, comme nous l'avons dit, de 3 à 4000 à la fois. Souvent il augmente, &, quoique rarement, il va quelquefois jusqu'à 6 ou 7000. En prenant un terme moyen entre le nombre le plus ordinaire & le besoin plus étendu, il est évident qu'on ne peut se flatter de coucher les malades seuls à moins de 4 ou 5000 lits. Cette supposition est si modérée qu'aux yeux des âmes sensibles elle peut paroître insuffisante, & elle le paroitra encore

davantage, si l'on daigne s'occuper des pauvres malades que la crainte d'être entassés éloigne de cet Hôpital, qui périssent ailleurs faute de secours, & de la perte desquels l'Hôtel-Dieu est dans les principes de sa fondation, tout aussi responsable que de celle des malades que les vices de sa disposition font gratuitement périr.

Les constructions actuelles ont 230 toises de développement, & nous avons vu qu'elles ne contenoient pas 1200 lits ferrés, comprimés, entassés. Ainsi, même en laissant subsister cette funeste disposition, il faut, pour obtenir le nombre de lits nécessaire, augmenter le développement actuel d'environ 600 toises. Si l'on vouloit espacer convenablement les lits, & n'en mettre que deux files dans chaque salle, objet d'amélioration presque aussi essentiel que d'en augmenter le nombre, ce seroit bien pis : dans cette nouvelle supposition, il faudroit plus que doubler nos calculs, & porter le développement des salles seules à 12 ou 1300 toises au moins.

Que peut-on ajouter à l'Hôtel-Dieu? Il est placé au débouché du port le plus actif de Paris dont il gêne dès-à-présent l'abord principal. Il est borné au midi par une rue étroite & tortueuse, & il ne peut s'étendre au-delà de cette rue sans intercepter absolument l'une des plus importantes communications de la Capitale. Au couchant, il est borné par un pont & par une rue tout aussi essentiels à conserver. Au Nord, l'Eglise Métropolitaine, le parvis qui la précède & la rue qui y conduit, le resserrent encore davantage (1). Ainsi, tout ce

(1) Quelqu'un a prétendu que l'emplacement actuel de l'Hôtel-Dieu étoit extrêmement salubre ; & l'une des plus frappantes raisons qu'il en ait données, est

que les tours de Notre-Dame y forment deux corps de pompes qui renouvellent l'air par une aspiration continuelle.

qu'on peut faire pour l'aggrandir, est de prendre quelques toises sur le terrain du petit Châtelet, & sur la rue Notre-Dame, d'en ajouter quelques autres sur la rue de la Bûcherie jusqu'à celle des grands Degrés: de calcul fait, de quelque manière qu'on s'y prenne, en doublant, triplant, quadruplant les salles, on n'augmentera le développement actuel que de 120 toises au plus, c'est-à-dire, d'environ la moitié: si 230 toises n'ont pu suffire à 1200 lits, les 350 n'en contiendront dès-lors gueres que 1700 bien ferrés, bien comprimés, & pas même 1400 espacés comme ils devroient l'être.

Tel est cependant le projet auquel on s'est cru jusqu'à présent forcé de se restreindre à l'Hôtel-Dieu. C'est dans cette vue qu'on ne cesse depuis douze ans d'y faire des dépenses considérables. Qu'a-t-on obtenu par ces dépenses? On a rebâti l'aile incendiée en 1772; on a fait quelques restaurations; on a changé en salles de lits quelques pièces de service que l'on n'a pas remplacées; au risque de rendre les salles encore plus insalubres par le peu d'air & d'élévation dont ce parti les rend susceptibles, on a élevé de plusieurs étages une petite salle dont le besoin de s'isoler & de s'aérer avoit fait jusqu'alors un vestibule. Que reste-t-il à faire pour achever ce projet d'aggrandissement? A ajouter quelques toises de constructions au bout des mesures actuelles que leur vétusté forcera peut être d'abattre & de reconstruire avant que ces additions soient terminées; & tout cela fait, qu'aura-on obtenu? 2 ou 300 lits tout au plus, tandis qu'il en faut au moins 3 ou 4000 au-delà des 11 ou 1200 qui existent.

Autres raisons de
changer cet em-
placement.

Une foule de considérations se joint à cette raison décisive. Si l'on songe qu'un Hôpital doit être un asyle tranquille & retiré; que le tumulte & les embarras des grandes Villes ne

peuvent sans inconvénient pénétrer dans une enceinte où le repos est presque aussi essentiel que la salubrité; que, placé au centre d'une grande Ville, il n'y est jamais susceptible de ces grands isolements qui seuls peuvent le rendre salubre au dedans, & prévenir au dehors le danger des influences qu'un établissement pareil communique nécessairement à l'atmosphère qui l'environne; si l'on pese l'attention que presque toutes les Villes de l'Europe ont eue de rejeter leurs Hôpitaux hors de leurs murs, ou tout au moins, & lorsque cela s'est trouvé possible, dans des emplacements si considérablement isolés, qu'ils puissent y jouir du plein air comme s'ils étoient dans la campagne, il paroîtra inconcevable qu'on ait pu laisser subsister si longtems l'Hôtel-Dieu de Paris dans le quartier le plus peuplé & le moins ouvert, où des maisons & des monumens sacrés d'une hauteur excessive l'entrent de toutes parts, & où l'isolement le plus considérable qu'on puisse lui donner ne va pas au-delà de quelques pieds. Il paroîtra également inconcevable qu'on ait pu se résoudre à condamner la moitié d'une grande Ville à s'abreuver d'une eau continuellement fouillée par les immondices de cet Hôpital. Car, d'après les calculs de ceux mêmes qui ont voulu rassurer le public à cet égard, l'eau de la Seine contient jusqu'à un quatorzième (200 grains & $\frac{41}{53}$ de grains par livre) de matières hétérogènes, matières que l'on s'est avisé de désigner sous l'expression vague de résidu partie salin, partie terreux, comme s'il n'eût pas été essentiel de caractériser plus précisément la nature du sel qu'a produit cette analyse; comme si le préjugé public n'étoit pas à cet égard une présomption plus forte qu'une analyse présentée d'une manière aussi peu positive; & comme si de pareilles raisons, fussent-elles solides, suffi-

soient pour guérir l'imagination des personnes à qui cette considération inspire de la crainte & du dégoût.

Dans cet emplacement, l'Hôtel-Dieu non-seulement ne fera jamais ni salubre, ni suffisant, ni commode; il s'opposera de plus à tous les projets généraux d'embellissement, de commodité, de salubrité même que le Gouvernement voudroit former pour la Capitale. Sans parler de l'obstacle qu'il met à ce que l'Eglise Métropolitaine soit précédée d'une place convenable & depuis long-temps projetée; sans parler du tort qu'on a pu avoir tout récemment d'élever des salles nouvelles sur un terrain nécessaire à l'achèvement de cette place; il nous servira d'observer que l'utile & magnifique projet de dégager les ponts & les quais ne pourra jamais s'achever tant qu'on s'obstinera à laisser l'Hôtel-Dieu dans cette situation; que le quai que cette opération rendra libre est l'un des plus importans à dégager par son voisinage du port le plus actif & le moins abordable de Paris; que les deux projets se tiennent au point de ne pouvoir être séparés l'un de l'autre sans exposer à des repentirs; que, d'après les mesures tout récemment prises par le Gouvernement pour accélérer le dégagement des ponts & des quais, la translation de l'Hôtel-Dieu en devient le préliminaire indispensable, & qu'il est infiniment heureux qu'un projet de nécessité première & impérieuse vienne à l'appui, & puisse servir à l'exécution d'un simple projet d'embellissement déjà en activité.

Dégagement des ponts & des quais.

Réfutation de deux motifs qui pourroient s'y opposer.

Le projet de transférer l'Hôtel-Dieu est cependant susceptible de deux objections assez importantes pour mériter d'être approfondies. La première est l'avantage prétendu qu'il y auroit à laisser l'Hôtel-Dieu au centre d'une Ville pour laquelle il est d'une utilité générale. Il paroît d'abord singulier qu'on puisse

puisse tenir à cette idée dans un moment où l'on met la plus grande importance à tous les moyens généraux de salubrité, & où, par les soins du Gouvernement, & malgré des raisons long-temps respectées, les cimetières, par exemple, sont autant qu'il est possible, relégués hors de l'enceinte des Villes. De plus, l'examen de la question tient à un point seul; il dépend de savoir lequel est le plus intéressant pour les malades d'avoir plus ou moins de chemin à faire pour arriver à un Hôpital, ou d'en avoir un dans lequel ils puissent guérir, & certainement les pauvres n'hésiteront pas si on leur en laisse le choix. Dans quelque endroit qu'on veuille transférer l'Hôtel-Dieu, il est probable que ce sera au bord de la rivière, hors, mais le plus près possible de la circonférence de Paris. Dans cette supposition, la moitié qui en sera la plus voisine y gagnera. On en pourra dire autant de toute la partie qui borde les deux rives de la Seine jusqu'à une assez grande profondeur, en prenant le parti de transférer les malades par des batelets couverts dans le genre des gondoles Vénitiennes, voiture plus commode & plus sûre que les indécens brancards dont la triste rencontre soulève si souvent le cœur dans les rues de Paris. Il ne restera donc que les quartiers plus distans de la rivière & de la moitié la plus voisine du nouvel Hôtel-Dieu que l'on puisse regarder comme plus éloignés: ils ne formeront gueres qu'un quart de la Ville entière, & il est encore vrai de dire qu'eux-mêmes y gagneront. Au-delà d'une certaine distance, quelques centaines de toises de plus ou de moins ne forment plus une différence bien sensible; & nous ne favons si la route nouvelle, libre & sûre que les contre-allées des boulevards offriront à ces quartiers, ne leur paroîtra pas, quoique plus longue, infiniment préférable aux embarras, aux allarmes & aux

C

dangers de toute espece auxquels leurs malades sont actuellement exposés en traversant le labyrinthe de rues étroites, tortueuses & peuplées qui environnent de toutes parts le quartier de la Cité. La seule difficulté un peu spécieuse dont ce parti pourroit être susceptible, est relative aux quartiers voisins de la riviere, & porte sur les temps de débacles ou de glaces. Mais cet inconvénient dure peu; beaucoup d'hivers même se passent sans qu'il arrive; &, quand on voudroit supposer tous les ans deux mois d'interruption, supposition évidemment outrée, deux mois, non d'incommodité, car on auroit les quais, mais de moindre commodité dans le transport, font-ils faits pour balancer les avantages innombrables que l'Hôtel-Dieu retireroit de sa nouvelle position?

Le projet de conserver l'emplacement actuel n'est pas même économique.

Le second des prétextes qui pourroit s'opposer au projet de translation, est l'économie que l'on croit trouver à conserver les bâtimens déjà existans. Avant d'examiner si ce prétexte est bien fondé, qu'il nous soit permis d'observer que les abus de l'Hôtel-Dieu sont de nature à ne pas le rendre admissible. Lorsqu'il s'agit de la vie des Citoyens, les timides raisons d'économie doivent se taire. Une famine, un incendie, fléaux rares & passagers, ne les admettent point. Les économera-t-on en faveur d'un abus qui tous les ans coûte à la population d'une Ville seule plus qu'une famine & que vingt incendies, que l'on peut regarder comme une calamité réelle & prolongée, dont les suites sont d'autant plus terribles qu'elles portent sur la classe de la société la plus intéressante peut-être, puisqu'elle est la plus agissante & la plus reproductive? Mais il y a plus.

L'on ne peut prendre pour aggrandir cet Hôpital que deux partis; ou de s'en tenir aux additions actuellement projetées

& commencées, en se renfermant dans les bornes naturelles, & nous ofons dire nécessaires, que l'Hôtel-Dieu doit se prescrire à cette place, ou de fortir de ces bornes, & de l'aggrandir au point de le rendre suffisant, c'est-à-dire, de le mettre en état de recevoir 3 ou 4000 lits de plus qu'il n'en contient actuellement. Nous avons vu que le premier parti ne fourniroit pas 300 peut-être pas 200 lits d'excédent. Nous avons fait voir l'insuffisance & le danger de ce projet, & nous n'y reviendrons pas. Nous ne chercherons point à évaluer les sommes qu'il a déjà pu coûter au Gouvernement. Mais, soit qu'on emploie à sa continuation les maisons particulières qu'il faudra acquérir aux environs, soit que l'on se décide à y employer les maisons voisines appartenantes à l'Hôtel-Dieu, ce qui revient absolument au même, puisqu'on ne peut les sacrifier sans diminuer d'autant les revenus utiles de cet établissement; il faut compter sur au moins 2 ou 3000 toises quarrées tant d'acquisitions de terrain que de constructions, & au prix où sont les terrains dans le quartier de la place Maubert, il est clair que cette opération ne peut coûter moins de 4 ou 5 millions, enforte que c'est au prix de 4 ou 5 millions que l'on paiera dans ce projet la foible & pour ainsi dire nulle addition de 2 ou 300 lits toujours placés dans le plus infalubre & le plus mal situé de tous les Hôpitaux.

Nous ne croyons pas qu'on ait songé à proposer au Gouvernement le second parti à discuter; celui d'aggrandir l'Hôtel-Dieu au point de le mettre en état de recevoir à la fois 4 ou 5000 malades couchés seuls. Ce projet détruiroit totalement la distribution actuelle de Paris. Il changeroit absolument des dispositions établies successivement & de temps immémorial, & que l'on ne peut attaquer sans bouleverser entièrement le

commerce intérieur & le rapport réciproque des quartiers de cette Ville immense. De plus, il est géométriquement prouvé que pour rendre l'Hôtel-Dieu suffisant, il faut au moins quadrupler son enceinte. Il n'y aura donc entre le projet de l'agrandir & celui de le reconstruire ailleurs en entier qu'un quart de différence dans la dépense des constructions; & c'est pour ce quart dont il faut encore retrancher les restaurations à faire dans le vieux, les raccordemens du vieux avec le neuf, & mille autres détails de cette espece aussi difficiles à évaluer qu'à prévoir; c'est, dis-je, pour ce foible quart qu'on daigneroit invoquer le grave & spécieux prétexte d'économie! Et ce quart même de bénéfice n'est pas supposable. Il pourroit l'être dans un terrain à vil prix, tel que tous ceux qui sont hors de l'enceinte de la Capitale. Mais dans un quartier tel que celui de la place Maubert où le prix des terrains est en raison de la population & de l'importance ainsi que de l'activité des communications, il n'en fera pas de même. L'emplacement actuel de l'Hôtel-Dieu est de 5 à 6000 toises quarrées. Pour le quadrupler, il faut acquérir au moins 15000 toises de terrain. Dans ce quartier, le terrain, matériaux des bâtimens à démolir compris, ne peut valoir moins de 1000 liv. la toise; & c'est pour cet objet seul une dépense de plus de 15 millions sans compter un sol de celle des constructions nécessairement plus forte encore. Il suit delà que, seulement pour parvenir à coucher les malades seuls à l'Hôtel-Dieu, il en coûtera plus de 30 millions, & cette dépense faite, qu'aura-t-on obtenu? Autant de lits que de malades, il est vrai; mais un Hôpital où les constructions anciennes & les embarras de la situation gêneront les dispositions qu'il seroit essentiel d'y établir, & qui, toujours mal situé, mal distribué, mal disposé, incommode à

la Capitale & à lui-même, toujours ferré de près par ses alentours, toujours privé du plein air dont ces établissemens ne peuvent se passer, sera toujours insalubre & funeste.

Tout, jusqu'aux raisons d'économie même, concourt donc à prouver la nécessité de transférer l'Hôtel-Dieu. Tout concourt à prouver non-seulement que l'emplacement actuel se refuse essentiellement à tous les moyens possibles d'amélioration; mais qu'on ne peut même parvenir au premier, au plus indispensable de ces moyens, sans s'exposer à des dépenses infiniment au-dessus de ce qu'il en coûtera pour le reconstruire en entier dans un emplacement où les terrains soient & moins chers & plus faciles à acquérir en bloc que dans un quartier où il faudra effuyer le tracas & la dépense d'une foule d'acquisitions successives, partielles, morcelées, multipliées. Nous sentons qu'il faut du courage pour entreprendre cette opération. Et quel est le projet qui n'exige pas quelques efforts? Quel est même celui qui n'est pas sujet à quelques inconvéniens? Il en est tant d'utilité secondaire dont les obstacles & les difficultés n'arrêtent pas l'exécution, que cette crainte appliquée au projet que nous proposons seroit aussi futile que dangereuse. Les dépenses déjà faites en font la preuve. Ces dépenses ont été considérables. Si elles eussent produit un effet sensible, il y auroit une raison de les continuer. Mais cet effet a été nul; ces dépenses ont été inutiles; les détails où nous sommes entrés ont dû prouver qu'elles le seront encore longtemps, & vouloir regarder de l'argent perdu comme un prétexte suffisant d'en perdre encore, seroit de la plus évidente inconséquence.

Rien en effet dans une affaire pareille n'est plus dangereux qu'une demi-réforme; il l'est même beaucoup moins

L'inactivité même seroit encore moins dangereuse qu'une réforme partielle & successive.

de laisser les choses comme elles sont. En ne changeant rien, on peut espérer que l'excès des abus pourra dans un moment plus favorable forcer à les détruire. Mais une réforme partielle, sans y parvenir, endort le Gouvernement, calme les murmures du Public, occasionne des dépenses difficiles à mesurer & toujours insuffisantes, & par la crainte que l'on a de perdre ensuite le fruit de ces dépenses, attache de plus en plus au local qui les exige, éloigne l'espérance d'une réforme totale, & fait prendre aux abus des racines plus profondes. Ce qui s'est passé depuis l'incendie de 1772 en est une preuve bien sensible. L'émotion que causa cet accident fut extrême, & les maux qui l'accompagnèrent furent horribles. Mais les affreux tableaux de cet incendie exaltèrent la sensibilité publique, & le fruit de cette effervescence pensa être plus avantageux que cette calamité passagère n'avoit été funeste. Elle attira sur l'Hôtel-Dieu les regards du Public & du Gouvernement. Le cri fut universel. Tous les cœurs sensibles crurent qu'on alloit mettre ordre à tant d'abus. Tous les esprits s'occupèrent des moyens d'y parvenir. Un arrêt du Conseil, secondant ce mouvement salutaire, défendit de reconstruire l'aile incendiée; des projets annoncèrent une reconstruction totale. L'espérance que ce désastre alloit servir d'occasion & de prétexte à cette réforme le fit presque regarder comme un événement heureux. Des circonstances fâcheuses trompèrent cet espoir. L'incendie, oserons-nous dire par malheur? n'avoit détruit qu'une aile de l'Hôtel-Dieu. Malgré les mesures prises par le Gouvernement, cette aile fut rebâtie. Les projets s'éloignèrent. Celui que nous combattons leur succéda. Rebutée par tant d'obstacles, la sensibilité publique s'amortit ou prit un autre cours. La secousse que ce malheur avoit imprimée s'affoiblit par degrés;

douze ans se sont écoulés, & l'état intérieur de l'Hôtel-Dieu n'a pas changé. Une foule d'infortunés ont été, peuvent encore être les victimes de l'insuffisant Projet qui a trompé tant d'espérances. Si l'on pouvoit y croire encore, si dans ce moment d'énergie bienfaisante & universelle, si sous l'administration courageuse, vigilante, éclairée, qui est actuellement dépositaire du pouvoir, les ames compatissantes pouvoient s'attendre à voir cette timide irrésolution durer plus longtemps, le vœu le plus funeste seroit leur unique & dernière ressource. L'accident qui pensa entraîner une réforme est arrivé plus d'une fois à l'Hôtel-Dieu, & la distribution compliquée de cet Hôpital est très-propre à le faire renaître. En ferions-nous réduits à désirer qu'il se renouvelât, à souhaiter même qu'il fût bien complet, bien total; afin que le ridicule prétexte de conserver quelques mesures échappées aux flammes cessât de prolonger les larmes du pauvre & d'arrêter le vœu de tous les cœurs sensibles?

C'est ici le moment de parler de deux partis d'amélioration que quelques avantages apparens rendent spécieux; celui des Hospices multipliés, & celui de transférer l'Hôtel-Dieu dans des emplacements qui en dépendent, connus sous le nom des Hôpitaux Saint Louis & Sainte Anne. Le second de ces partis est impraticable. Construits sur les mêmes principes que l'Hôtel-Dieu, ces Hôpitaux ont comme lui l'inconvénient d'une disposition trop vicieuse pour être conservée. De plus, il n'y auroit à ce transport aucune espece d'économie. L'étendue réunie de ces deux établissemens équivaut à peine à celle de l'emplacement actuel, auquel d'ailleurs ils sont dès-à-présent utiles. Il y faudra donc, comme à celui-ci, faire des aggrandissemens, des restaurations, des acquisitions de terrain, & toutes

Inconvéniens
qu'il y auroit à
transférer l'Hô-
tel-Dieu aux Hô-
pitaux S. Louis &
Ste. Anne.

les especes de dépenses peu faciles à prévoir, auxquelles expose le parti d'aggrandir l'Hôtel-Dieu. Mais ce qui les exclut sur-tout, c'est leur éloignement de la riviere. Le besoin d'eau immense & continuel qu'occasionnent les buanderies, les boulangeries, les bains sur-tout, & en un mot tous les genres de services réunis à l'Hôtel-Dieu, seroit non-seulement très-coûteux, mais même impossible à remplir, & ce besoin est tel qu'il suffit de l'annoncer pour renverser absolument ce prétendu projet d'amélioration.

Danger du système des Hospices.

Les Hospices sont sujets à la même objection; elle devient même plus forte, les dépenses à faire pour se procurer de l'eau croissant en raison de leur nombre. De plus, dans l'emploi du bien des pauvres, le luxe est un crime, & quel luxe plus effrayant, quelle plus horrible dépense que d'avoir cinquante Hôpitaux au lieu d'un! A chaque nouvel Hospice, ce sont de nouveaux frais, frais d'acquisition de terrain, frais de construction, frais de régie & d'administration; & ces frais, à force de se répéter, deviennent énormes. Dans un grand Hôpital, une salle ne tient que sa place, parce qu'elle partage avec d'autres les accessoires nécessaires à sa desserte, & qu'il n'est pas besoin d'augmenter de beaucoup l'étendue de ces accessoires pour les rendre suffisans à cinquante salles à la fois, au lieu qu'à chaque Hospice il faut les répéter, & cela augmente d'autant & en pure perte pour les pauvres tous les frais possibles d'acquisition & de construction (1). Prétendre

(1) L'Hospice S.-Jacques du Haut-Pas a été construit avec la plus grande économie possible, & cet Hôpital, terrain compris, a coûté 180,000 liv. La somme destinée à faire le fonds des frais de régie monte aussi haut, & en annonçant dans le compte nou-

vellement rendu de l'administration de cet Hospice, que l'on espéroit que le zèle des ames compatissantes ne se refroidiroit pas & continueroit de soutenir cet établissement, on a prétendu sans doute avouer que cette dépense de 360,000 liv. ne

que

que la régie est moins pénible dans un petit Hôpital que dans un grand, se réduiroit à dire qu'une seule salle d'un grand Hôpital donne moins de peine à régir que l'Hôpital entier,

suffisoit pas. Quoi qu'il en soit, cet Hôpital ne contient que trente-huit lits. Notre objet n'est pas d'examiner la disposition vicieuse & le peu d'isolement que la forme de l'emplacement a forcé de donner aux deux salles qui le composent. Ces salles ne reçoivent l'air extérieur que d'un seul côté. De l'autre, elles sont masquées par un corridor nécessaire aux communications intérieures, & elles le sont aux deux bouts par les murs mitoyens, au point qu'on a été obligé de recourir au secours insuffisant des Ventilateurs. Voici ce qu'il est plus intéressant de considérer. Dans cet Hospice, les accessoires occupent environ cinq fois autant de place que l'objet principal, c'est-à-dire, que les salles de lits, quoiqu'on se soit renfermé pour ces accessoires dans les bornes du simple nécessaire. Il seroit certainement ridicule de prétendre que la proportion de ces accessoires sera la même dans un grand Hôpital, & ces accessoires quintuples ou à-peu-près de l'objet principal seront cependant répétés à chaque nouvel Hospice. Maintenant comparons d'après les données que fournit l'Hospice S.-Jacques, la dépense des deux systèmes. Si un Hospice de trente-huit lits seulement, bâti au prix infiniment modique de 1022 liv. la toise, terrain compris, a pu coûter 180,000 liv. la dépense totale des Hospices nécessaires pour parvenir au nombre de 4000 lits, supplément le moindre qu'on puisse ajouter à l'Hôtel-Dieu, pourra fort bien être à cette somme de 180,000 liv. comme 4000 est à 38, & ce calcul présente une dépense de près de

20 millions, seulement pour suppléer à l'insuffisance actuelle de l'Hôtel-Dieu. Si les maux de cette Maison décident à la détruire, il faudra plus d'Hospices encore. Dans cette nouvelle supposition, & d'après les mêmes données, le nombre d'Hospices nécessaire pour tenir lieu de cet Hôpital ne pourra coûter moins de 30 millions. Multipliez en même proportion les frais de régie à établir; calculez ce que peut coûter un Hôpital unique, mais suffisant, auquel on affectera les revenus tout établis de l'Hôtel-Dieu, & comparez. Nous devons cependant avouer que cette proportion peut varier. Elle doit être en raison inverse du nombre, & dès lors de l'étendue des Hospices. Mais il est difficile de s'assurer dans tous d'une aussi grande économie qu'à celui que nous citons. Le voisinage des eaux d'Arcueil a pu le favoriser, & l'on n'aura pas par-tout cette ressource. Cette économie dépend aussi du prix des terrains & de l'intelligence de l'Architecte, moyens variables, & qui peuvent fort bien ne pas se rencontrer toujours au même degré. D'ailleurs cette considération même est pour nous. Plus on réduira le nombre des Hospices, moins on dépensera, cela peut être: mais aussi plus on affoiblira les avantages attribués à ce parti, plus on se rapprochera des inconvéniens prétendus du système des grands Hôpitaux. A quelque point qu'on réduise ce nombre, à quatre, à deux même, il coûtera toujours plus qu'un Hôpital unique, & c'est tout ce que nous avons pour le moment besoin de prouver.

D

& cela ne vaut pas la peine d'être dit. Pour que cette allégation favorisât le système des Hospices, il faudroit prouver que l'administration *générale* de cinquante Hôpitaux divisés est moins embarrassante que celle d'un Hôpital qui contiendrait à lui seul autant de lits qu'eux tous, & cela est évidemment faux. Car, quoiqu'on fasse, il faudra toujours soumettre les Hospices à une administration générale; si on les abandonnoit à eux-mêmes, quelle seroit l'autorité en état de réprimer les abus? Or pour s'en rendre compte, cette administration aura cinquante Hôpitaux à parcourir; cinquante fois les mêmes détails à revoir, cinquante sommes de dépense ou de recette à vérifier; tandis que dans un grand Hôpital tout peut se faire en une visite, & que les abus plus rapprochés peuvent s'y appercevoir & s'y réprimer d'un coup-d'œil. La dépense peut être regardée comme une mesure assez exacte de la peine que peut donner la régie d'un Hôpital, & certainement cinquante Hôpitaux coûteront plus à régir qu'un Hôtel-Dieu. La régie est une affaire de confiance. Ce qu'on appelle *personne de confiance* est une chose rare; il en faut cinquante pour cinquante Hospices, & dans un grand Hôpital bien disposé, une seule peut suffire. Quant à la facilité & à la propreté du service, pour prouver que les Hospices ont en cela quelque avantage sur les grands Hôpitaux, il faudroit prouver que ceux-ci sont impossibles à bien tenir; & une foule de grands Hôpitaux, ceux sur-tout d'Italie qui, sous un climat brûlant & avec un nombre de lits au moins égal à celui actuel de l'Hôtel-Dieu, sont aussi proprement, aussi soigneusement tenus que les plus petits Hôpitaux de nos bourgades; ces exemples, dis-je, sont une preuve irrécusable du contraire. Ce seroit une erreur de juger cette question

d'après l'Hôtel-Dieu de Paris. Ce n'est point à l'étendue, à la multiplicité de ses besoins, ni à la foiblesse des efforts de son administration intérieure que tiennent les inconvéniens de cet Hôpital, mais uniquement à la petitesse de son local & aux vices de sa distribution. Dans un Hôpital mieux disposé, mieux situé, ces inconvéniens disparaîtront, & nous aurons tout-à-l'heure occasion de prouver que, loin d'exiger un aussi grand nombre de gens de service, on peut dans un meilleur plan parvenir à faire plus de bien réel avec beaucoup moins de monde. Le tableau que nous avons présenté de l'intérieur de l'Hôtel-Dieu, a déjà pu jeter un grand jour sur cette question. Comment dans un labyrinthe pareil seroit-il possible d'établir des points de ralliement pour le service, de classer, d'isoler convenablement les départemens, de ménager entre les parties de l'édifice des communications rapides & indépendantes, & de prévenir par ces mesures la foule d'embarras, de peines, de négligences indispensablement attachées dans ce local au service difficile & compliqué de cette Maison ? Dans un plan mieux conçu, l'émulation même, ce moyen si puissant & que les partisans des Hospices font tant valoir, ce moyen même peut être mis en usage. Dans ce plan, les salles seront isolées, séparées, classées; & quoique réunies par une enceinte & des communications communes, il est possible de les rendre aussi indépendantes qu'un pareil nombre d'Hospices particuliers. Il sera facile d'affecter à chacune de ces salles, & de placer à leur portée la plus immédiate les pièces de service qui leur seront particulièrement nécessaires. Cette disposition une fois établie par l'Architecte, qui empêchera d'en établir une correspondante dans la régie ? On pourra marquer d'une manière distincte

les départemens de ces salles , placer à la tête de chacune des gens de confiance chargés de répondre en leur nom de leur tenue respectueuse , établir entr'eux les moyens d'émulation qui seront jugés les plus propres , les plus efficaces , non-seulement à la produire , mais même à garantir la régularité des refroidissemens & des abus qui peuvent se glisser à la longue dans une administration unique , indépendante & cachée. Nous ne tenterons pas d'indiquer ces moyens ; mais ils sont possibles , & avec des dispositions pareilles dans un grand Hôpital , quel pourroit être sur lui l'avantage du système des Hospices ? Si l'on ajoute à ces considérations que tous les Hospices imaginables ne peuvent suppléer dans mille cas essentiels au besoin d'un établissement général qui leur serve de centre commun , & qui puisse suffire à tous les accidens imprévus que des fondations divisées en ressorts particuliers & indépendans seroient souvent dans le cas de laisser sans secours ; il paroîtra sans doute dangereux de préférer au système simple d'un grand Hôpital celui d'Hospices multipliés qui , sans avoir plus d'avantages réels , seroient exclusivement sujets à une foule d'inconvéniens capitaux , & qui , valussent-ils mieux qu'un Hôpital unique , entraîneroient dans des dépenses auxquelles on ne peut donner trop d'attention. En effet , si depuis longtems la difficulté de trouver les fonds nécessaires a détourné du projet de réformer l'Hôtel-Dieu , comment pourra-t-on se flatter d'entreprendre une dépense triple ou quadruple ? Il ne suffit pas de dire : au lieu d'un grand Hôpital , élevons-en quatre , douze , cinquante. Dire , n'est pas faire , & tant qu'on dit , on ne fait rien. Les élever tous à la fois est impossible , & il seroit insensé de le prétendre. Croit-on les faire à la longue ? Voilà de nouveau les

pauvres à la merci des circonstances, des occasions, des difficultés d'exécution; en un mot, de tout ce qui retarde d'ordinaire les opérations les plus utiles; &, à en juger par le passé, combien de tems encore languiront-ils; combien d'infortunés périront, avant qu'on ait eu le moyen, la facilité, le tems, le bonheur, la patience de fonder autant d'Hospices qu'il en faut pour suppléer dans Paris à l'insuffisance actuelle de l'Hôtel-Dieu?

Il est donc indispensable par toutes les raisons possibles de bien public, d'humanité, d'économie même, non-seulement de transférer l'Hôtel-Dieu de Paris; mais même de hâter le plus possible cette opération importante. Elle ne peut être retardée sans devenir de plus en plus difficile à réaliser; & sans parler des maux privés que le moindre délai causera, ni des victimes nouvelles qu'il continuera d'enlever gratuitement à la population de la Capitale; comme, d'après l'insuffisance des mesures suivies jusqu'à ce jour, on fera tôt ou tard forcé d'en venir là, il est clair que continuer de suivre ces mesures & les dépenses qu'elles coûtent, c'est s'ôter autant de ressources qui auroient pu être utiles au projet plus raisonnable d'une réforme totale. Invoqueroit-on contre ce projet la prétendue commodité des entreprises faites à la longue & par de petits efforts successifs? Dans un objet où il s'agit de la vie des hommes, ce parti est plus que timide; il est cruel, & l'on ne doit pas se le dissimuler. Faut-il ajouter à cette considération pressante & vraie que l'opprobre dont cet Hôpital couvre la France aux yeux des Etrangers rejaillit sur le caractère national, & leur donne lieu de s'étonner que le plus aimable peuple de l'Europe puisse par simple irrésolution devenir barbare? Par des moyens lents, tout ennuie, tout s'oublie, & rien ne s'a-

Raisons d'accélérer le plus possible la translation de l'Hôtel-Dieu.

chève; & lorsqu'il s'agit du bien public, c'est un crime réel contre la société que de l'exposer à ces lenteurs, à ces refroidissemens qui de tant d'entreprises utiles n'ont laissé en France que le regret de les voir interrompues. Les grands biens ne peuvent se faire que par les grandes opérations c'est par elles qu'un siècle prend sa place dans l'opinion des hommes, & que le mérite d'un regne s'évalue. Que peut gagner le Gouvernement à temporiser? Que dis-je? Loin d'y gagner, il y perd, & l'expérience auroit dû le prouver depuis long-temps. Il est mille moyens d'anticiper des dépenses projetées & nécessaires, sans que cette anticipation soit bien onéreuse; & le bénéfice à faire sur une entreprise rapide, la facilité plus grande d'y appercevoir & d'y prévenir le gaspillage & les déprédations qui ne peuvent s'y faire qu'en grand & d'une manière bien sensible; les faux-frais, les non-valeurs inséparables des opérations timides & lentes, font d'un bien plus grand poids que l'embarras passager & foible qu'un parti vigoureux peut occasionner. *L'économie du temps* est le principe le plus essentiel des bonnes spéculations. Ce principe, trop négligé parmi nous, sert de base à toutes celles des Nations qui nous environnent, & ne contribue pas peu à leur donner l'avantage qu'elles ont sur nous dans les grandes opérations de bien public. C'est par cela seul qu'on peut parvenir à expliquer la facilité avec laquelle les plus petits, les plus foibles, les plus pauvres États de l'Europe réalisent tous les jours des projets que nous discuterions pendant des siècles avant d'oser les entreprendre, ou que nous n'entreprendrions que pour les abandonner. Si ces raisons sont fondées; si elles suffisent à prouver qu'à mérite intrinsèque égal dans les projets, celui qui est susceptible d'une exécution rapide & en bloc doit être

préféré à celui qui suppose une exécution lente & partielle; quelles forces n'acquerront-elles pas, appliquées à une question dont l'objet est de décider si l'on doit abandonner un projet lent, coûteux, insuffisant & funeste, pour un projet économique, salutaire, indispensable, & dont l'exécution n'a besoin que de 4 ou 5 ans pour être entièrement terminée?

Tel est celui que propose le Sr Poyet. Encouragé par la confiance & par le vœu même du Ministre à s'occuper de toutes les opérations relatives à son art & à l'utilité publique, il a conçu le projet d'Hôtel-Dieu, dont nous allons donner la description.

Description du
projet d'Hôtel-
Dieu du sieur
Poyet.

L'emplacement qu'il choisit est le terrain connu sous le nom d'île des Cygnes. Ce terrain a déjà été désigné plus d'une fois par le vœu public & par des spéculations particulières. De tous les points placés à la circonférence de la Capitale, c'est celui qui s'éloigne le moins du centre & qui dès-lors concilie davantage la nécessité prouvée de placer l'Hôtel Dieu hors de Paris, & le regret qu'on pourroit avoir à l'éloigner des quartiers les plus peuplés. Il est de plus sur le bord & au dessous de la riviere, & par là il est le seul qui réunisse au point convenable les quatre principaux avantages de situation à désirer dans un Hôpital. En traitant des inconvéniens attachés à l'emplacement actuel, nous avons répondu d'avance à toutes les objections dont celui-ci pourroit être susceptible, & nous n'y reviendrons pas. Aux avantages principaux que nous venons d'annoncer il en réunit d'ailleurs d'autres qui ne permettent pas de balancer. Il est complètement isolé. A cette place, d'immenses espaces sépareront l'Hôtel-Dieu des habitations les plus voisines. Deux bras de riviere l'entoureront de tous côtés, & par le mouvement que l'on fait que les

eaux courantes donnent à l'atmosphère, y rendront l'air aussi salubre que prompt à se renouveler. On nous opposeroit en vain ce que nous avons dit plus haut de l'insalubrité que le voisinage même de la rivière ajoute à l'Hôtel-Dieu. La différence de position est totale. Dans l'état présent, il n'existe pas de courant d'air; les obstacles le brisent. Quand il y en auroit, il ne feroit que glisser le long des deux faces qui ont vue sur la rivière, & les autres, entourées, pressées, enterrées par les bâtimens voisins, ne feroient aucunement dans la direction de ce courant salutaire. Dans cette île au contraire, le mobile atmosphère dans lequel l'Hôtel-Dieu sera plongé, l'enveloppera de toutes parts, & son mouvement continuel pénétrant par toutes les ouvertures qui s'offriront à sa direction & que le sieur Poyet a multipliées le plus possible, se propagera dans toute l'étendue de l'édifice. La possibilité de prendre dans cette île tout le terrain nécessaire donnera la facilité de procurer aux convalescens des promenades en plein air aux environs; ces promenades pourront avoir lieu sans rompre la clôture qui doit être un des objets de police dans une maison pareille; & l'on fait que jusqu'aux plus petits Hôpitaux de Province jouissent & ne croiroient pas pouvoir se passer de cette ressource inconnue jusqu'à présent, & à jamais impossible à obtenir dans l'emplacement actuel. L'importance de ce besoin paroîtra bien plus sensible encore si l'on songe qu'une foule de grands Hôpitaux, & particulièrement ceux d'Italie, ont poussé l'attention jusqu'à se procurer des maisons de campagne pour leurs convalescens. Enfin à tant d'avantages s'en joint un bien fait pour fixer l'attention. L'île des Cygnes est un terrain vague, appartenant à la Ville qui n'en tire aucun revenu, & qui semble l'avoir réservé pour une occasion

caïon pareille. Elle le cédera sans doute volontiers en faveur d'un établissement aussi intéressant pour elle ; & cette considération seule dispensant de toute acquisition de terrain, met tout-à-coup une différence de moitié dans la dépense entre le projet de conserver l'emplacement actuel, & celui de reconstruction totale que nous proposons (1).

La forme que le sieur Poyet donne à son édifice, est celle d'un cercle composé de grandes salles tendantes au centre &

(1) Le choix du terrain de l'île des Cygnes expose cependant à un petit embarras heureusement facile à lever. Les Médecins qui font actuellement le service de l'Hôtel-Dieu, le font d'une manière extrêmement désintéressée, & l'on peut regarder comme nulle la foible rétribution qu'ils en retirent. Ils le font de plus avec un zèle, une patience, une attention qui les rend infiniment respectables, & l'on fait que leurs lumières & leurs talens personnels les rendent d'ailleurs aussi recommandables dans le Public, que leur humanité & leur charité les rendent précieux à l'Hôtel-Dieu. L'éloignement du nouvel Hôpital pourroit fort bien ne pas se concilier avec leurs affaires dans leurs quartiers respectifs, & il ne seroit assurément ni juste de les faire souffrir de cette opération, quelque essentielle qu'elle soit d'ailleurs, ni prudent de renoncer à leurs services, & de prendre d'autres Médecins qui ne les vaudroient pas. Mais ce n'est qu'un embarras du moment, que l'on peut lever en leur assignant des revenus capables de les indemniser & de les engager à fixer leur demeure dans le voisinage du nouvel Hôtel-Dieu. La charge légère qui résulteroit de cet arrangement n'est pas

faite pour balancer la nécessité du projet que nous proposons, & d'ailleurs elle pourroit n'avoir qu'un temps. Il n'est ni de notre ressort, ni de notre sujet de décider s'il y auroit de l'avantage à rendre cet arrangement durable. Tout ce que nous pouvons nous permettre de dire à cet égard, c'est que le zèle & la charité des Médecins actuels tiennent probablement beaucoup au désintéressement qu'ils y mettent. Leur ame suit en cela le penchant naturel & estimable qui nous fait trouver plus de plaisir aux services que nous rendons volontairement, qu'à ceux d'intérêt ou de devoir. Au reste, on prendra à cet égard le parti qu'on voudra. Mais si, après avoir suspendu en faveur des Médecins actuels l'ancien usage, on vouloit ensuite le rétablir, le moyen en est simple, & il offre même de nouveaux avantages. Les nouveaux Candidats qui aspireront à remplacer les Médecins actuels se formeront sous eux, & pourront d'avance disposer leurs affaires de manière à se fixer aux environs de l'Hôtel-Dieu. Les remplacements se feront ensuite successivement, & chaque remplacement offrira une occasion de remettre les choses sur l'ancien pied.

E

séparées par de vastes cours. Le premier avantage que présente cette forme imposante, est de retracer l'un des plus beaux monumens de Rome, le Colisée; de se décorer d'elle-même, & par-là, de prévenir les dépenses en décoration dont les autres formes ont besoin. Cette forme d'ailleurs est, par sa nature, la plus propre de toutes à économiser le terrain, & à renfermer le plus d'objets dans le moindre espace possible. Elle se prête aux partis de distribution les plus simples & les plus avantageux, & n'est susceptible d'aucun des embarras de raccordemens & des pertes de place qu'occasionnent les parties angulaires des autres formes, ce qui, dans de grands projets, la rend nécessairement en dépense la moins coûteuse de toutes.

Ce monument sera composé de 48 grandes salles de 84 lits chacune, & de 96 petites de 12 lits. Les grandes salles n'aboutiront point à une rotonde fermée. Ce parti a l'inconvénient d'offrir à l'air épais & insalubre des salles un gouffre où les courans du dehors le poussent & l'accumulent sans le laisser ressortir. Leurs extrémités iront former la circonférence d'une cour de 270 pieds de diamètre, bien suffisante au renouvellement de l'air, enforte que ces salles seront absolument isolées par les deux bouts.

Elles le seront également par les flancs, tant par les cours latérales placées entr'elles, qu'au moyen de corridors ouverts au droit de leurs extrémités dans l'épaisseur des corps-de-logis destinés à les réunir. Ces corridors produiront des courans d'air très-vifs, dont l'effet sera d'entretenir entre l'atmosphère du dehors & ce'ui de la cour du centre une communication très-active, indépendante de celle par l'axe des salles, & très-propre à renouveler continuellement l'air dans toutes les parties de l'édifice. Ces corridors, l'étendue des

cours, deux grandes arcades de douze pieds de large ouvertes à chaque extrémité des grandes salles, une multitude de croisées se répondant dans leurs flancs, placées au-dessus des lits, & au degré d'élevation auquel s'accumulent les miasmes putrides de l'intérieur naturellement portés à fumer, mettront toutes les parties de cet Hôpital absolument à jour, & offriront de toutes parts à l'air extérieur un accès aussi libre que nécessaire.

Un des grands avantages de cette forme circulaire, avantage qui lui est propre & qui la rend préférable à toute autre pour cette espece de monument, est la différente direction des salles, qui, répondant aux divers rhumbs de vent, les rend susceptibles de les recevoir tous, & d'être toutes assainies par les vents respectifs qui répondront à chacune d'elles. On pourra prendre cet avantage en considération lorsqu'il faudra classer les maladies; on les répartira dans ces salles en raison des propriétés que l'expérience a assignées à chacun des vents qui agitent & purifient l'atmosphère.

Deux larges galeries circulaires à chaque étage, ouvertes par de grandes arcades & embrassant toute la circonférence du monument, l'une sur la cour du milieu, & l'autre sur la face extérieure, réuniront les extrémités des salles, lieront toutes les parties de l'édifice, & leur serviront à toutes de promenoir & de desserte tout à la fois commune & indépendante.

Chacune des grandes salles ne contiendra que deux rangs de lits. Elles seront hautes de 26 pieds & larges de 30. Le passage du milieu sera de 12 pieds. Derrière les lits se trouvera un corridor de 3 pieds de large formé par une cloison de la hauteur de ces lits, servant à les isoler, à en dégager le service, à masquer les garde-robes placées derrière chaque

lit dans l'épaisseur du mur , & dont le service se fera sans qu'il y paroisse dans des lieux d'aisance isolés du corps de la salle , & placés aux deux extrémités de chacun de ces corridors.

Au centre de la cour du milieu s'éleva la Chapelle construite en colonnade à jour , séparée de la circonférence intérieure par un espace considérable , & placée de manière que le Service Divin s'appercevra de toutes les salles.

Les corps-de-logis servant à lier les extrémités des grandes salles feront occupés tant par les petites salles & les escaliers , que par les pièces de desserte particulièrement consacrées aux salles voisines. La hauteur des divisions générales d'étages étant considérable & proportionnée à l'étendue des grandes salles , permettra d'établir sur ces pièces des entresols de 12 pieds d'élévation convenables au logement des Sœurs & des gens de service. Par ce moyen , chaque salle aura dans son voisinage immédiat & le plus possible à sa portée , le nombre de personnes destinées à la desservir. Cette disposition achevera de les rendre si complètement isolées , qu'on pourra les regarder exactement comme autant d'hospices particuliers , & que rien ne sera plus aisé que d'introduire dans la régie de cet Hôpital tous les moyens d'émulation qu'il sera possible d'imaginer.

Le rez-de-chaussée fera entièrement voûté & consacré aux offices , cuisines , pharmacies & autres accessoires. Son étendue permettra non-seulement d'en classer les départemens de la manière la plus commode & la plus indépendante , mais d'y établir de plus une foule de ressources nouvelles , & particulièrement une quantité de bains indéterminée. Elle peut être portée à plus de mille , & en un mot , si on le juge à pro-

pos, au-delà du besoin de la maison. Cet avantage ne pourra jamais avoir lieu dans le terrain actuel, où tous les efforts imaginables n'ont pu parvenir à procurer plus de *douze bains*, nombre cent fois au-deffous du besoin le plus étroit, & dont l'insuffisance se fait continuellement sentir à l'Hôtel-Dieu.

Le nombre des lits placés à grands espaces dans ce projet est de plus de 5000. La grandeur que le sieur Poyet a donnée à toutes ses dimensions permettra d'augmenter encore ce nombre en cas de nécessité. Indépendamment de ces 5000 & tant de lits publics, il a ménagé dans les entre-fols du rez-de-chauffée 500 chambres à lit seul & à cheminée, où l'on arrivera par des escaliers particuliers absolument indépendans, de maniere que ces chambres n'aient avec le reste de l'Hôpital aucune espece de communication. Ces 500 chambres procureront à l'Hôtel-Dieu une augmentation de revenus très-considérable. Plusieurs Hôpitaux du Royaume, entr'autres ceux de Lyon & de Besançon, ont des chambres pareilles dont ils tirent le plus grand parti, en les louant par jour sur des prix fixés. Lorsqu'un monument nouveau bien disposé, salubre, propre, commode & vaste aura détruit les préjugés que l'ancien Hôtel-Dieu avoit fait naître, le Public verra sans répugnance cet établissement s'y former; & dans une ville immense & peuplée, remplie de célibataires, de voyageurs & de gens sans domicile fixe, il fera pour l'Hôtel-Dieu d'une ressource immense.

Il résulte de cette description une vérité que la simple vue des plans du sieur Poyet rendra bien plus sensible encore; c'est que, loin d'être sujet à aucun des inconvéniens reprochés à l'Hôtel-Dieu actuel, cet Hôpital réunira tous les avantages imaginables de commodité, de salubrité & d'économie.

L'indépendance de toutes ses parties lui assurera tous ceux que l'on attribue au système des Hospices; les communications & les dessertes y seront si heureusement distribuées, & en lieront si bien toutes les salles, que le service y sera pour toutes ensemble aussi simple, aussi facile à surveiller que dans le plus petit Hôpital. Son étendue permettra de multiplier & de ménager à volonté les points de ralliement de ce service; les départemens n'étant plus confondus, ne s'embarrasseront plus les uns les autres. La forme circulaire que le sieur Poyet a choisie lui a procuré tous ces avantages. C'est à cette forme que l'on devra l'ordre admirable qu'il sera facile d'introduire dans cet Hôpital, puisque cet ordre dépendra principalement de la propriété qu'elle a de procurer les distributions les plus égales & les plus simples, de donner la facilité de voir tout d'un seul point, & d'arriver à tout dans le moindre espace de temps possible.

A la vue d'un projet pareil, d'après la nécessité prouvée non-seulement de changer l'état actuel de l'Hôtel-Dieu, mais d'accélérer le plus possible une réforme qu'on ne peut reculer sans danger, quels prétextes raisonnables pourroient désormais la différer? Les circonstances actuelles la favorisent; & si jamais il fut permis d'en espérer l'exécution, c'est sous un Roi ami du peuple, sous des Ministres actifs, vigilans, fermes, jaloux de répondre aux intentions bienfaisantes du Souverain, dans un moment où une foule de projets utiles en activité annoncent les vues courageuses & éclairées d'une des plus sages administrations qui aient jamais gouverné la France; à l'époque précisément où la bienfaisance exerce sur les cœurs un empire aussi universel que sacré; & où le Public animé par le goût dominant, & plus encore par le sentiment profond

des maux que les pauvres souffrent à l'Hôtel-Dieu, ne peut manquer de prendre le plus vif intérêt à l'une des plus belles entreprises que l'humanité puisse proposer à la bienfaisance. Envain quelques esprits superficiels taxeroient ce projet de folie : c'est l'arme ordinaire dont ils se servent pour combattre ces grandes opérations de bien public qui ne peuvent se réaliser sans efforts, & dont les moyens d'exécution échappent à leur vue. La folie n'est pas d'employer des fonds considérables à un projet qui intéresse la vie des hommes ; elle est à croire soi-même, à vouloir persuader aux autres que 4 ou 5 millions de dépenses, produisant en tout 2 ou 300 lits de plus, suffiront pour appaiser les murmures, & pour arrêter la dépopulation qui, tous les ans, dévore 2 ou 3000 citoyens laborieux : elle est à accumuler de plus en plus dans un espace étroit les lits, les salles, les étages ; à sacrifier à de légers & inutiles aggrandissemens le peu de moyens de salubrité dont ce local est susceptible, & sans lesquels ces aggrandissemens illusoires ne sont qu'un vain palliatif plus funeste que l'inactivité même ; elle est en un mot à poursuivre une chimère trompeuse & cruelle ; & non pas à prendre courageusement le seul parti raisonnable, celui dont les efforts mêmes que coûtent les projets actuels attestent de plus en plus la nécessité.

Il seroit d'autant plus absurde de taxer ce projet de folie que les moyens d'exécution s'en présentent d'eux-mêmes, & peuvent être regardés comme trouvés. Le Gouvernement a sous sa main plus de la moitié des fonds nécessaires, sans qu'il en résulte pour lui aucune charge nouvelle ni imprévue ; & le reste peut être aisément suppléé.

Le sieur Poyet s'est assuré par les calculs les plus sévères fondés sur les prix les plus forts que la dépense totale du

Moyens d'exécution du projet du sieur Poyet.

projet qu'il propose, ira tout au plus à 12 millions. Il suppose d'ailleurs ce qu'il fera aussi facile qu'avantageux de faire, qu'on s'arrangera de manière à ce que rien ne rallentisse l'opération, enforte qu'elle soit terminée dans l'espace de six ans au plus.

Pour former ces 12 millions, le sieur Poyet demande 1^o que les sommes que doit nécessairement coûter au Gouvernement le projet d'aggrandir l'Hôtel-Dieu actuel, soient appliquées à sa translation. Il ne s'agit pas ici de ce que ces aggrandissemens peuvent coûter successivement jusqu'à ce qu'ils suffisent au besoin; ce seroit trop demander: il s'agit simplement de ce que le Gouvernement peut croire qu'il dépensera d'après les projets actuels; & l'on ne peut l'évaluer à moins de 4 ou 5 millions.

2^o. Qu'à ces 4 ou 5 millions, on en ajoute 2 ou 3 remboursables par la vente au profit de l'entreprise des terrains, bâtimens & matériaux du vieux Hôtel-Dieu & emplacements en dépendans que le nouveau projet rendra inutiles. Cette évaluation paroîtra modérée, si l'on fait attention qu'il s'agit de 4 ou 5000 toises quarrées de terrain couvert de bâtimens dont la plus grande partie est en pierres de taille.

3^o. Qu'il soit autorisé à ouvrir par telle voie qu'il plaira au Gouvernement de choisir, & qui puisse inspirer la confiance, une souscription payable à la volonté des Souscripteurs en un ou plusieurs termes pendant le cours de la construction, pour tous les particuliers que leur bienfaisance naturelle peut engager à contribuer suivant leurs facultés à une entreprise aussi propre à exciter l'enthousiasme & la sensibilité.

La réussite de ce moyen est indubitable. Il a déjà été employé plus d'une fois avec succès dans les calamités publiques,

&

& notamment dans celles qui ont accompagné l'hiver de 1784, pendant lequel il a produit des sommes immenses. Comment ne feroit-il pas applicable à une calamité durable, continue, & mille fois plus funeste dès-lors que ces malheurs du moment qui durent peu & ne se renouvellent gueres? En vain l'on objecteroit le foible produit des aumônes journalieres à l'Hôtel-Dieu actuel. Les inconvéniens de cette Maifon & le peu d'espoir de les voir détruire, ont dès long-tems dégoûté le Public, & forcé sa bienfaisance à changer de cours. Loin de s'en occuper, on cherche bien plutôt à en détourner la vue. Une foule d'ames sensibles craignent que leurs libéralités ne leur servent d'aliment, & ne contribuent encore à leur prolongation. Cela est constant, & avec des dispositions pareilles, il n'est pas étonnant que les aumônes y soient rares & paresseuses. Mais, loin d'affoiblir notre spéculation, ces faits mêmes en prouvent de plus en plus la solidité. Ils attestent les sentimens qu'inspire cet Hôpital; ils annoncent le desir qu'on a de le voir améliorer; ils garantissent l'empressement avec lequel les cœurs compatiffans accueilleront un projet si propre à ranimer, à réaliser enfin des vœux trop long-tems stériles. Les ressorts nécessaires à cette opération ne sont point détruits; ils tiennent aux sentimens les plus intimes à l'homme; ils sont dans tous les cœurs. Enchaînés par des circonstances fâcheuses, ils n'attendent pour se développer qu'une occasion favorable, & libérés une fois, leur énergie sera d'autant plus active qu'elle aura été plus long-tems retenue. L'émotion sera générale; elle s'étendra depuis le riche qui, l'œil fixé encore une fois en dépit de lui-même sur ce spectacle de douleur, frémira d'un objet si différent de ses plaisirs journaliers; jusqu'au pauvre qui, témoin tous les jours de l'excès de miseres

F

dont ses pareils sont les victimes, croira se servir lui-même en contribuant à la destruction des maux qui tant de fois ont fait couler ses larmes. Paris contient 800,000 habitans ; n'y en eût-il qu'un quarantième qui contribuât, ce seroient 20,000 personnes qui, à raison de 600 liv. terme moyen entre la mise la plus forte que nous supposons au moins de 100 louis, & celle de 100 liv. que nous supposons la moindre, peuvent, indépendamment des secours du Gouvernement, offrir une somme de 12 millions qui suffiroit seule aux frais de l'entreprise. Cette supposition ne paroîtra point exagérée, si l'on considère que la libéralité des riches sera excitée par des distinctions flatteuses, telles que des bustes, des médaillons, des inscriptions (1) ; que les classes même inférieures de la société peuvent fournir une foule de contribuables dont le nombre compensera la moindre valeur des mises ; & qu'avec la liberté de diviser sa mise en plusieurs paiemens, il n'est personne, dans quelque classe que ce soit, qui puisse se faire une peine de sacrifier pendant six ans une somme légère de son superflu à un acte aussi important de bienfaisance. La taxation moyenne n'offre que cent francs à payer par an. De simples Bourgeois ont déjà offert des sommes bien plus considérables avec un empressement aussi digne d'être accueilli

(1) Cet usage existe dans quelques Hôpitaux d'Italie, & notamment à l'*Albergo* de Gênes. Dans ce superbe Hôpital, les statues des principaux bienfaiteurs sont exécutées en marbre ou en stuc. Ceux qui ont donné tout leur bien sont représentés assis. Les autres, suivant qu'ils ont donné 100,000 liv. ou 25,000 liv. de Gênes, (84 ou 21000 liv. de France) ont leurs statues en pied, ou seulement leurs bustes.

Des distinctions de même genre appliquées à la reconstruction de l'Hôtel-Dieu, modifiées convenablement & graduées en raison de la valeur des mises, exciteront singulièrement l'émulation générale. Répandues autour des vastes galeries du nouvel Hôtel-Dieu, elles y formeront une décoration aussi imposante par son effet, que respectable & intéressante par son motif.

qu'admiré, & une société respectable composée d'environ 300 membres de diverses fortunes, a paru disposée à fournir seule une contribution de 100 mille écus.

Les moyens d'établir cette souscription sont très-simples. L'association convenable une fois formée se chargera d'établir un Bureau pour recevoir les souscriptions, & des Receveurs pour toucher les mises annuellement, & à fur & mesure des progrès de la construction. Ces souscriptions au reste ne feront d'abord que conditionnelles, & n'engageront qu'autant que leur masse présentera l'espoir de réaliser la totalité ou à-peu-près des fonds nécessaires à l'entreprise, & ce cas est infiniment probable. Il est possible même que ce produit excède le besoin. Alors, soit qu'on arrête l'affluence des souscripteurs au moment où les soumissions seront arrivées au point de suffire à la dépense établie d'avance par des devis bien détaillés & rigoureusement calculés, ou par des marchés en bloc suffisamment garantis; soit que, d'après les dispositions générales, on laisse aller ces souscriptions pour, la construction payée, en employer le restant à l'augmentation des revenus de l'Hôtel-Dieu, toutes ces opérations se faisant en public, rien ne sera plus aisé que de les suivre & de les surveiller de la manière la plus sévère & la plus propre à répondre aux souscripteurs du bon emploi de leurs aumônes.

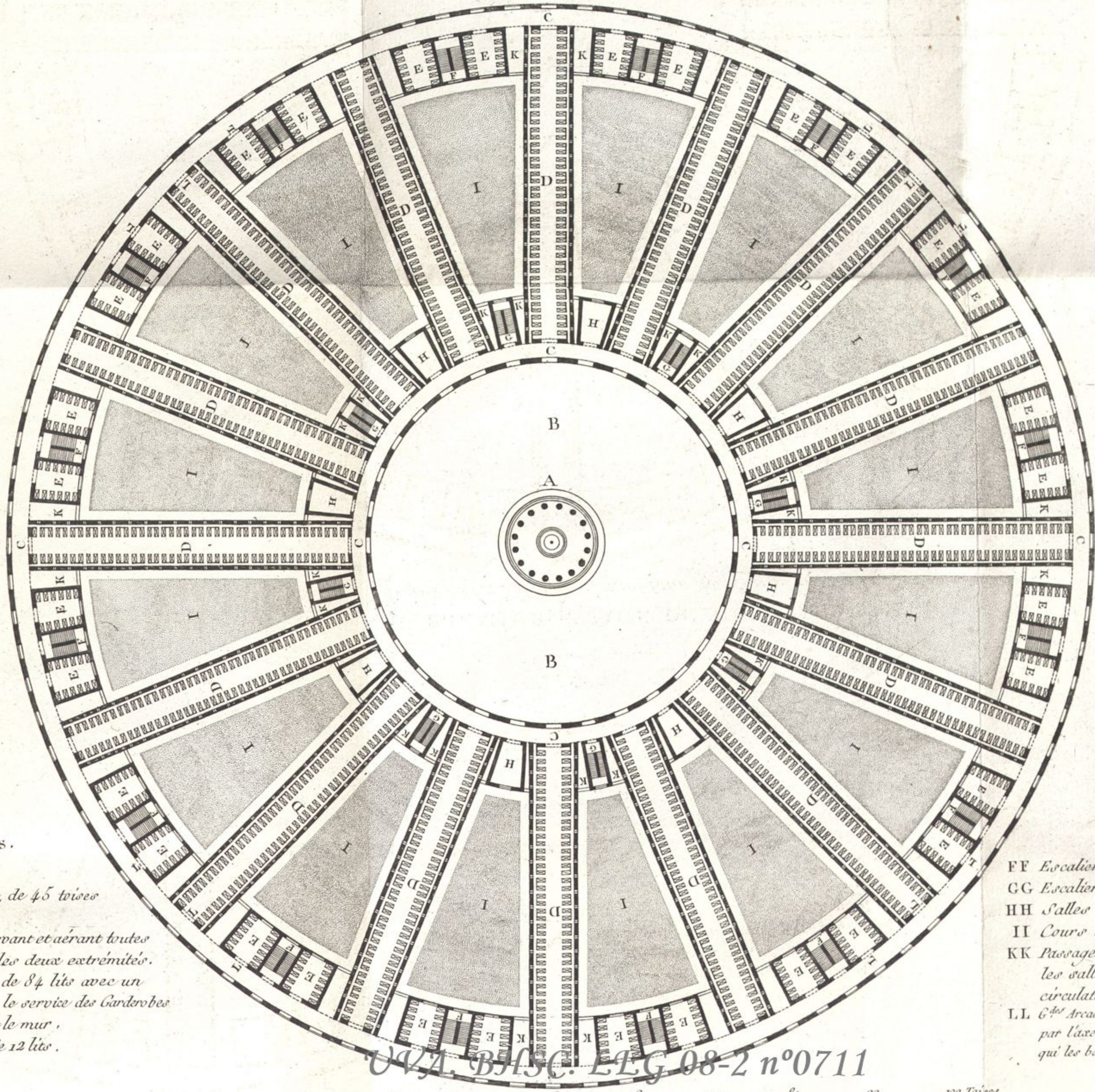
C'est au Public à décider de la valeur de ce moyen; c'est d'après son jugement & ses dispositions, que l'association propre à conduire cette entreprise s'annoncera & en commencera les opérations. C'est avec l'assurance du succès que nous lui offrons, ainsi qu'au Gouvernement, l'occasion de réaliser l'un des plus intéressans projets que l'amour du bien puisse inspirer. C'est au nom de l'humanité, que nous invoquons, que

nous implorons le suffrage & l'appui de toutes les ames compatissantes ; & c'est avec toute la confiance due à leurs vertus, que nous nous empresseons de compter parmi elles les membres respectables qui composent l'administration de l'Hôtel-Dieu. Notre zèle ne leur déplaira pas , & quand notre sensibilité auroit répandu quelque chaleur sur les tableaux que nous avons dû retracer, cette sensibilité qu'ils partagent ne fera point un crime à leurs yeux. Ils gémissent depuis longtems des maux que nous avons peints ; plus instruits que personne de ces maux, ils n'en ont qu'un plus vif desir de les voir détruits. Ils nous sauront gré d'avoir cherché à servir la plus chere de leurs intentions. Ils seconderont nos foibles efforts , & nous aimerons à leur devoir le plus doux prix que nous puissions attendre de notre travail, le bien de voir les larmes du pauvre essuyées & ses peines adoucies. Tout conspire à soutenir en nous cet espoir consolant ; mais , dût-il être trompé , il nous resteroit encore une récompense faite pour balancer nos regrets. Nous la trouverions dans notre propre cœur , & dans la satisfaction d'avoir été , quoiqu'en vain , les défenseurs de l'humanité souffrante.

F I N.

UVA. BHSC. LEG.08-2 n°0711

PLAN DÉTAILLÉ DU PREMIER ÉTAGE DU NOUVEL HÔTEL DIEU,
proposé par le S^r Poyet, Architecte et Contrôleur des Bâtimens de la Ville.



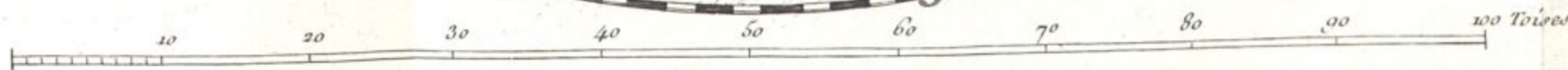
Renvois.

- A Chapelle.
- B Cour au centre, de 45 toises de diamètre.
- C Galleries desservant et aérant toutes les salles par les deux extrémités.
- DD Grandes Salles de 84 lits avec un corridor pour le service des Garderobes entre les lits et le mur.
- EE Petites Salles de 12 lits.

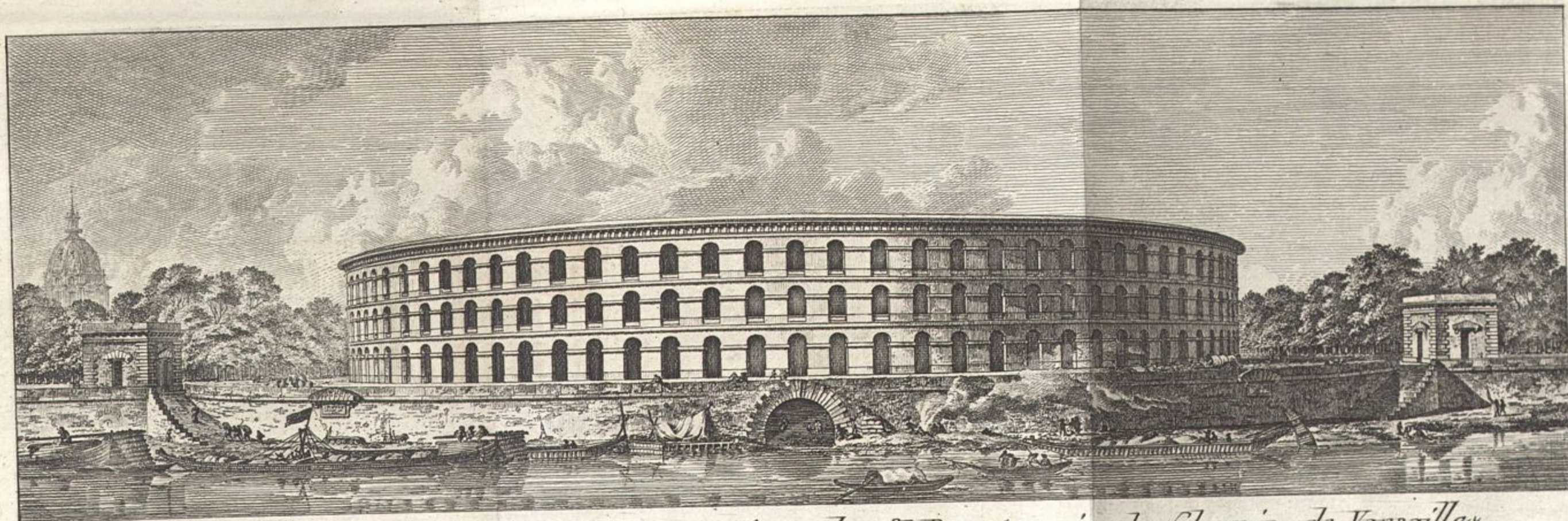
Suite.

- FF Escaliers principaux.
- GG Escaliers pour le service.
- HH Salles de dépôts et dessertes.
- II Cours avec gazons.
- KK Passages destinés à isoler les salles et à faciliter la circulation de l'air.
- LL 6^{tes} Arcades de 12 p^{tes} de larg^r fermant par l'axe des salles un courant d'air qui les balaye d'un bout à l'autre.

UVA. B15C. ELG 08-2 n°0711



UVA. BHSC. LEG.08-2 n°0711



Vue perspective du nouvel Hôtel Dieu proposé par le S^r. Poyet, prise du Chemin de Versailles.



Coupe en perspective de la Cour, du centre et des Salles du nouvel Hôtel Dieu

UVA. BHSC. LEG.08-2 n°0711



UVA. BHSC. LEG.08-2 nº0711

UVA. BHSC. LEG.08-2 n°0711



UVA. BHSC. LEG.08-2 n°0711